



BOUCHES DU RHONE

En vertu de l'application de la loi du 29/07/1881, les organisations syndicales UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES et CGT IMPOTS –TRESOR demande à faire valoir leur droit de réponse en tant que représentants des personnels suite à l'article paru dans la Provence du samedi 24 avril 2010 intitulé « Les deux ripoux des impôts réclamaient 500 à 15 000 € »

Sur la forme il est particulièrement scandaleux d'avoir mentionné au mépris de la présomption d'innocence, l'identité des deux fonctionnaires.

Par ailleurs le ton accusateur et calomnieux participe de la cabale anti-fonctionnaires faisant écho à une dérive populiste L'article est comme par hasard étrangement positionné à côté de celui concernant le dossier des retraites de la fonction publique....

Sur le fond M.TROSSERO a écrit cet article en méconnaissance totale des missions dévolues au métier de vérificateur. Contrairement à ce qui est affirmé les vérificateurs exercent leur contrôle selon des procédures très contraignantes, sur la forme et sur le fond, pour garantir le droit de recours des contribuables . Ce journaliste porte une vision purement statistique des contrôles fiscaux (12 dossiers/an) sans tenir compte de la complexité et de la lourdeur de la mission de contrôle fiscal ainsi la vérification d'une affaire peut durer de quelques mois à une année

Enfin ces errements illustrent là aussi la totale méconnaissance du contexte social économique et politique dans lequel s'inscrivent les missions dévolues au contrôle.

Le contrôle fiscal est pourtant, une pièce maîtresse de la justice fiscale. Or il est de bon ton de l'oublier trop souvent voire d'en fustiger l'exercice. Réduction de l'emploi public (RGPP), concentration des services de gestion, pilotage statistique et contrainte des délais, autant de paramètres qui ont fait basculer l'exigence du principe du traitement égalitaire de la fraude au profit d'une activité de régularisation contractuelle voire d'audit au détriment notamment de l'investigation et de la stricte application des textes législatifs

Nous restons disponibles auprès de M.TROSSERO pour un débat citoyen autour des enjeux de fiscalité , débat qui nous l'espérons enrichira ses connaissances .

PHILIPPE LAGET
Secrétaire CGT IMPOTS-TRESOR

DENIS CHOVET
Secrétaire UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES